

faveur d'une démocratisation du GIEC interroge, tant sur sa portée normative que sur l'efficacité politique d'une telle recommandation. L'espoir porté par K. De Pryck qu'une ouverture du GIEC à une pluralité de « porteurs de savoirs », y compris non académiques, lui confère une plus grande portée politique peut être nuancé à l'aune des travaux qui montrent l'effet limité des procédures participatives sur l'efficacité des interfaces science-politique⁹, notamment dans le domaine agricole et alimentaire¹⁰. On referme cet ouvrage riche et passionnant avec cette interrogation : la diversification des disciplines et des savoirs suffirait-elle à produire une expertise plus adaptée à l'urgence climatique ?

Lise Cornilleau

Université de Versailles-Saint-Quentin-
en-Yvelines (UVSQ)
Printemps (CNRS, UVSQ), UMR 8085
lise.cornilleau@uvsq.fr

Jennifer Elrick (2022)

*Making Middle-Class Multiculturalism.
Immigration Bureaucrats and
Policymaking in Postwar Canada*

Toronto, University of Toronto Press

L'ouvrage de Jennifer Elrick, professeure de sociologie à McGill University, porte un éclairage historique original sur la formation de la politique migratoire canadienne. Celle-ci repose en particulier sur le système de points, en vigueur depuis 1967.

Pour être admis-e au Canada, chaque candidat-e à l'immigration doit obtenir un certain nombre de points, calculés selon plusieurs critères tels que son âge, son niveau d'études, la maîtrise de l'anglais ou du français, ainsi que la demande existante du marché du travail au regard de ses compétences professionnelles. Fondé sur une forme de « mérite individuel » des dossiers, le système de points est la pierre angulaire d'une politique migratoire dite universaliste. Son adoption à la fin des années 1960 rompt avec le modèle xénophobe en vigueur durant toute la première partie du xx^e siècle, à l'image du *Chinese Immigration Act* en vigueur de 1923 de 1947 qui prohibait l'admission de personnes d'origine chinoise sur le sol canadien. À titre de comparaison, la part d'immigré-es originaires du continent asiatique s'élève à 48,1 % en 2016, contre 5 % en 1971 (p. 3). Autrement dit, le système de points garantit une plus grande diversité ethnoculturelle de l'immigration à destination du Canada.

Jennifer Elrick propose d'étudier le rôle des bureaucrates pour comprendre comment le Canada a abandonné un modèle fondé sur l'exclusion raciale et évolué vers la non-discrimination. L'ouvrage explore ainsi les décisions des hauts fonctionnaires canadiens¹¹ en charge de l'immigration dans les années 1950 et 1960. À partir d'une enquête sur archives du ministère de la Citoyenneté et l'Immigration, portant sur 1 731 admissions par décret et 961 recours contre des décisions d'expulsions¹², la

9. Voir notamment P. M. Haas (2017), « Coupling Science to Governance. Straddling the Science-Policy Interface », in A. Littoz-Monnet (ed.), *The Politics of Expertise in International Organizations*, Londres, Routledge.

10. I. Scoones (2009), « The Politics of Global Assessments. The Case of the International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD) », *The Journal of Peasant Studies*, 36 (3), p. 547-571.

11. Par souci de réalisme historique et pour refléter la part prépondérante des hommes dans la haute administration canadienne dans les années 1950-1960, le masculin est maintenu pour la traduction de *high officials* et *high bureaucrats*.

12. Les détails concernant l'accès, l'échantillonnage et enfin le codage des données sont discutés dans une annexe méthodologique située en fin d'ouvrage.

sociologue montre comment les décisions des hauts fonctionnaires préfigurent le système de 1967. Au cas par cas, ils ont admis des individus de nationalités « indésirables », mais présentant des valeurs jugées propres à la classe moyenne, comme « l'ambition, la responsabilité, l'audace ou encore le sens de la communauté » (p. 18), à même de favoriser leur intégration dans la société canadienne en devenir multiculturelle, d'où le titre du livre.

Cet ouvrage se divise en six chapitres, dont une introduction et une conclusion. Le chapitre 2, historique, décrit le pouvoir discrétionnaire des hauts fonctionnaires canadiens. Jouissant de la possibilité de statuer par décret sur des cas individuels d'admission ou d'expulsion, les membres des cabinets ministériels disposent d'un pouvoir interprétatif important qui leur permet de participer à la fois à la formulation et à la mise en œuvre des politiques migratoires. Le chapitre 3, d'ordre conceptuel, pose les jalons théoriques d'une sociologie culturelle des politiques d'immigration. Cette approche se situe au croisement de l'institutionnalisme discursif, qui place les idées et leur contenu au cœur de l'analyse des politiques (l'autrice fait notamment référence aux travaux de Christina Boswell et James Hampshire¹³ ou encore de Vivian A. Schmidt), et la sociologie bourdieusienne de l'État sur les liens entre administration et classification¹⁴. Le changement de la politique migratoire canadienne s'explique alors par le travail de redéfinition (*recast*) de la relation entre les idées de race et nation opéré par les hauts fonctionnaires entre les années 1950 et 1960 : la race n'est plus

conçue comme un « marqueur biologique » mais est évaluée à l'aune de critères sociaux et moraux, ceux de la classe moyenne. Ici, Jennifer Elrick s'inspire en particulier de la sociologue Michèle Lamont¹⁵ sur la production de frontière symbolique (*boundary work*) entre le « eux » et le « nous » dans l'auto-identification de la bourgeoisie en France et aux États-Unis. En admettant les immigré-es sur mérite, les bureaucrates canadiens participent à la définition d'un groupe national, multiculturel mais moralement uni autour de valeurs bourgeoises communes. Cette production de frontière symbolique est ensuite légalement codifiée, avec l'adoption du système de points en 1967. On relève toutefois que la démonstration de ce mécanisme d'institutionnalisation se restreint à dresser les similarités entre les pratiques observées et le contenu de la loi ensuite adoptée, ce qui peut constituer en soi une limite à la clarté de l'argument.

D'un point de vue empirique, le chapitre 4 revient sur les microdécisions ayant permis l'admission de travailleurs qualifiés de nationalités jusqu'alors « indésirables ». Ces admissions « hors cadres » ont eu lieu dans un contexte d'après-guerre marqué par une pénurie de personnel diplômé. Ainsi, entre 1954 et 1961, 69 % des admissions sur décret concernaient des ressortissant-es chinois-es, nationalité pourtant en théorie non éligible à la catégorie de « mérite exceptionnel », alors réservée aux nationalités européennes. Les dossiers d'admission insistent sur le statut social et la moralité de ces candidat-es à l'immigration, marié-es et diplômé-es. Ces cas constituent les prémices de l'admission

13. C. Boswell, J. Hampshire (2017), « Ideas and Agency in Immigration Policy. A Discursive Institutional Approach », *European Journal of Political Research*, 56 (1), p. 133-150.

14. P. Bourdieu (1993), « Esprits d'État. Genèses et structures du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96-97, p. 49-62.

15. M. Lamont (1992), *Money, Morals, and Manners. The Culture of the French and the American Upper-Middle Class*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press.

universelle des travailleurs qualifiés, ouverte à toutes les nationalités dès 1962. Cette prise en compte du mérite individuel préfigure par ailleurs le critère de *personal assessment* du système de points introduit en 1967, qui repose sur l'évaluation de l'adaptabilité, de la motivation ou encore du sens de l'initiative du/de la candidat-e à l'immigration (p. 106), soit des valeurs perçues comme propres à la classe moyenne. Dans le chapitre 5, Jennifer Elrick interroge les pratiques discrétionnaires qui ont contribué à l'universalisation du regroupement familial au Canada. Jusqu'en 1967, le droit à l'immigration familiale variait d'une nationalité à l'autre. Par exemple, il était limité aux époux-ses et aux enfants mineurs et non mariés pour les travailleur-ses asiatiques, là où les Européen-nés pouvaient venir accompagné-es de leur époux-se, enfants majeurs, parents et même grands-parents. Le manuel d'instruction des demandes autorisait néanmoins les bureaucrates canadiens à utiliser leur pouvoir discrétionnaire pour maintenir l'« unité familiale » en dehors de ces catégories, par « souci de cohérence avec les valeurs de la société canadienne ». Jennifer Elrick développe ainsi le cas de 104 « fiancé-es » et 36 « enfants illégitimes » originaires de Chine et du Japon, admis-es à titre expérimental à partir de 1956. Pour justifier l'extension hors cadre du droit au regroupement familial, les bureaucrates soulignent par exemple que « le Gouvernement du Canada reconnaît les relations de droit

commun » (p. 121). Ces pratiques expérimentales sont codifiées en 1967, avec l'adoption de nouvelles directives en matière de parrainage (*sponsor*) qui suppriment toute référence à la nationalité, admettent sans considération d'occupation professionnelle les époux-ses, enfants non mariés et ascendant-es, et sous condition les conjoint-es (*fiancés*) et enfants mariés.

Making Middle-Class Multiculturalism est une contribution importante pour l'étude de la politique migratoire canadienne et comparée. L'interprétation micro du changement de la politique canadienne vers une politique universaliste, fondée sur les pratiques des acteurs, est ainsi complémentaire des explications à la fois macro – l'émergence globale du respect des droits humains au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avancée par exemple par T. Triadafilopoulos¹⁶ ou C. Joppke¹⁷ – et méso – les ambitions de la politique étrangère du Canada de faire d'Ottawa le champion de la démocratie libérale occidentale¹⁸. Toutefois, on peut lui reprocher de négliger d'autres facteurs, tels que le contexte électoral et l'opinion publique canadienne, dans la facilitation – ou l'obstruction – de l'action de ces bureaucrates¹⁹. Au-delà du champ canadien des études migratoires, l'analyse historique des hauts fonctionnaires sur les décennies d'après-guerre fait fortement écho aux travaux de Sylvain Laurens, sur la politisation *feutrée* des cabinets ministériels en charge des questions d'immigration²⁰. Néanmoins,

16. T. Triadafilopoulos (2012), *Becoming Multicultural. Immigration and the Politics of Membership in Canada and Germany*, Toronto, UBC Press.

17. C. Joppke (2005), *Selecting by Origin. Ethnic Migration in the Liberal State*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

18. D. S. FitzGerald, D. Cook-Martin (2014), *Culling the Masses. The Democratic Origins of Racist Immigration Policy in the Americas*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

19. Cette critique est notamment formulée par I. Bloemraad (2023), « Future Agendas in Studying Bureaucratic Boundary-work. Prevalence, Institutionalization, and Methodology », *Ethnic and Racial Studies*, 46 (3), p. 536-544.

20. S. Laurens (2009), *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*, Paris, Belin.

à la différence du chercheur français, Jennifer Elrick reste floue sur la trajectoire biographique et les attributs sociologiques des acteurs administratifs qu'elle étudie, ne permettant pas aux lecteur·rices de saisir tout à fait d'où ils agissent, ni dans quelle mesure, par exemple, ces fonctionnaires *font partie* de la classe moyenne qu'ils cherchent à délimiter en admettant des nouveaux.elles arrivant·es. Enfin, une dernière critique, formulée par Saskia Bonjour dans un symposium consacré à l'ouvrage dans la revue *Ethnic and Racial Studies*, porte sur l'ambivalence entre morale, classe et race²¹. En effet, Jennifer Elrick semble parfois considérer la classe sociale comme constitutive des classifications raciales entre immigrants, où certaines valeurs sont assignées à certains groupes plus que d'autres. C'est le cas par exemple lorsqu'elle évoque une correspondance interne assimilant les immigré·es européennes à des « bons fermiers » et des « bons citoyens » (p. 89). Elle revendique en même temps une analyse intersectionnelle des pratiques bureaucratiques, où l'évaluation positive de la classe compense celle, négative, de la race, comme dans le cas de l'admission exceptionnelle de travailleurs qualifiés chinois détaillée dans le quatrième chapitre. Malgré ces points de discussion, Jennifer Elrick signe ici une recherche convaincante, innovante et inspirante, tant sur le plan de l'approche conceptuelle que sur celui des résultats sur le rôle des hauts fonctionnaires dans la politique migratoire, appelant à la comparaison avec d'autres contextes nationaux.

Juliette Dupont

FRS-FRNS, Université catholique de Louvain,
Institut d'études européennes
juliette.1.dupont@uclouvain.be

**Ben W. Ansell, Johannes Lindvall
(2021)**

Inward Conquest. The Political Origins of Modern Public Services

Cambridge, Cambridge University Press

Avec *Inward Conquest*, Ben W. Ansell et Johannes Lindvall étudient la naissance et le développement des services publics du début du dix-neuvième siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Leur objectif est ambitieux : expliquer pourquoi les services publics, qui se sont « étendus partout », sont dispensés selon des modalités et par des acteurs différents selon les pays (p. 10). Ils estiment en effet qu'entre la genèse de la construction de l'État et la création de l'État-providence post-1945, les politistes n'auraient pas assez investi une période de « révolution gouvernementale » qui vit apparaître les institutions publiques les plus importantes et les plus visibles – jusque dans la topographie des villes, comme en témoigne magistralement le premier chapitre – auxquelles les populations sont désormais confrontées durant toute leur existence (p. 15).

Les deux auteurs sont spécialistes d'économie politique comparée. Ben Ansell est professeur à Oxford ; il a consacré plusieurs travaux aux politiques d'éducation et, plus récemment, de logement²². Johannes Lindvall, professeur à Lund au moment de la publication du livre exerce désormais à Göteborg ; il s'est particulièrement intéressé aux politiques du marché du travail et aux conséquences politiques des crises économiques²³. Ensemble, ils travaillent sur le développement des services publics. *Inward Conquest* s'inscrit en effet

21. S. Bonjour (2023), « Micro-Practices of Nation-building. Race and Class in Jennifer Elrick's Making Middle-Class Multiculturalism », *Ethnic and Racial Studies*, 46 (3), p. 522-535.

22. Voir, par exemple, B. Ansell (2010), *From the Ballot to the Blackboard. The Redistributive Political Economy of Education*, Cambridge, Cambridge University Press.

23. Voir, par exemple, J. Lindvall (2010), *Mass Unemployment and the State*, Oxford, Oxford University Press.